

SANNOIS

MENSUEL D'INFORMATIONS - N°220 - FÉVRIER 2016

mag



VAL PARISIS : 15 VILLES, PLUS D'IDÉES, LUMIÈRE SUR L'AGGLO

Samedi 19 mars 2016
10h à 17h - Centre Cyrano
REPARÉZ AVEC NOUS !

LES ATELIERS

- vélo - poissottes - skates
- développement durable
- petit électroménager - puces
- café convivial
- animation TV
- cuisine anti-gasp
- culture local
- animation DISCO SOUPE

DES VACANCES AU
RYTHME DU CARNAVAL

LE SERVICE DES
ARCHIVES MUNICIPALES

1-2-3,
JE RÉPARE !

Carrefour

Les prix bas, la confiance en plus



**Votre magasin Carrefour Sannois
a le plaisir de vous accueillir
dans sa nouvelle galerie marchande !**



Venez découvrir le **SUSHI DAILY** spécialisé dans la vente à emporter, avec plus de 40 recettes de sushi frais, préparées sur place à base de légumes et de poissons, réalisées par des chefs sushi expérimentés. Ainsi qu'une variété de produits d'Extrême Orient.

Grands plateaux d'assortiments sur demande.



Profitez également de notre relais **KIALA** situé à l'accueil de votre magasin pour recevoir et réceptionner vos colis.



**Profitez tous les mercredis de 3€
en bon d'achat par tranche de 60€
avec votre CARTE PASS et de bien d'autres avantages !...**



Les Avantages cumulés grâce à votre Carte Carrefour seront crédités sur votre «Compte Fidélité Carrefour». Vous recevrez un «Chèque Fidélité Carrefour» d'un montant correspondant au total des Avantages ainsi cumulés. Les Avantages seront disponibles dès le lendemain des achats si vous avez choisi l'option e-Chèque. Ce Chèque Fidélité sera valable sur vos prochains achats hors carburant, Espace Voyages, Billetterie Spectacles, Assurances, Services Financiers, Vidange et soins auto et hors Stations Autoroute Carrefour, hors achats sur le site online.carrefour.fr

Les «Réductions Fidélité Catalogue» sont limitées à 6 par produit, par offre et par foyer sauf pour les alcools qui sont limités à 3 (hors bières, cidres, vins et champagnes et pour certains Avantages Fidélité dont la limite par produit, par offre et par foyer est précisée sur le catalogue). Le «Chèque Fidélité Carrefour» sera envoyé, par voie postale, à chaque adhérent au plus tard le 20 du mois suivant l'arrêté de compte, si et seulement si l'adhérent a cumulé sur son Compte Fidélité Carrefour un montant supérieur ou égal à 6 euros (en deçà de ce montant, il ne sera pas envoyé de «Chèque Fidélité Carrefour»). L'adhérent qui a souscrit l'option e-Chèque peut créer directement son e-Chèque via son «espace perso» figurant sur le site Internet www.carrefour.fr, ou via l'application Carrefour pour smartphone, ou via les bornes Fidélité disponibles dans certains magasins (voir liste sur Carrefour.fr), pour le montant qu'il souhaite (dans la limite de son crédit disponible) et ce dès le lendemain de son «cagnottage». Les montants cumulés sur le «Compte Fidélité Carrefour» seront conservés pour une durée maximale de 13 mois à compter de la date à laquelle le premier Avantage a été cumulé. Les Avantages acquis le premier mois seront déduits du montant du solde au-delà du 13ème mois, et ainsi de suite pour les Avantages acquis les mois suivants. Conditions complètes disponibles sur www.carrefour.fr ou à l'accueil des magasins. Les offres Fidélité ne sont pas valables sur les sites Internet de Carrefour (Online, Drive, Ooshop), sauf si cela est explicitement précisé.



Chères Sannoisiennes,
Chers Sannoisiens,

Notre peuple possède un don très particulier ; il cultive le paradoxe avec tellement de talent que, parfois, nos contradictions prennent une dimension quasiment artistique.

Permettez-moi de vous en livrer quelques unes.

Tous, nous chérissons nos commerces de proximité ; et pourtant, une grande part de nos achats est effectuée dans les grandes surfaces.

Beaucoup d'entre nous vantent les mérites de l'école laïque ; et malgré cela, on inscrit nos propres enfants dans les effectifs de l'école privée.

Et quant aux chantres de la mixité sociale, ils habitent la plupart du temps dans les quartiers huppés.

Le piéton pose sur l'automobiliste un regard suspicieux ; à peine est-il monté dans sa voiture, qu'il hèle vertement ce promeneur indélicat qui ose traverser la rue devant lui.

Comment ne pas fulminer contre cet avion bruyant que l'on prendra allègrement la semaine suivante pour partir sous les tropiques ?

Notre peuple, avide de changements, réclame des réformes qu'il conteste aussitôt après l'élection de ceux qu'il a portés au pouvoir.

Échappant à ces paradoxes permanents, nous pouvons remarquer ici et là des citoyens qui accordent leur vie quotidienne avec leur pensée philosophique. Ils seraient éminemment sympathiques s'ils n'avaient pas, parfois, une fâcheuse tendance à vouloir imposer leur mode de vie à tous les autres. Sorte d'ayatollahs de leur rectitude morale!

Alors, finalement, tous ces paradoxes mettant en exergue nos imperfections, ne seraient-ils pas les conséquences de la valeur essentielle qui construit notre bonheur : LA LIBERTÉ .

Sans doute. Mais, depuis quelques dizaines d'années, cette liberté, notre liberté est battue en brèche par des législations plus contraignantes les unes que les autres.

Loin de moi l'idée d'accuser nos parlementaires de dangereux liberticides! C'est souvent la protection des plus faibles qui les guide dans l'écriture et dans l'esprit des lois.

Mais à trop vouloir protéger et réglementer, notre société recule ; elle perd insensiblement l'esprit d'initiative, le don d'inventivité et de créativité qui avaient placé notre pays au premier rang des nations, au début du XX^e siècle. Il est temps de parier sur le génie français ; bref de renouer avec la CONFIANCE.

Et paradoxe des paradoxes, c'est cette confiance retrouvée qui adoucira, sans doute, les malencontreuses conséquences de nos contradictions.

Bien cordialement à vous,

Bernard Jamet
Maire de Sannois

4 RETOUR EN IMAGES

6 MA VILLE

Vie économique

- 1,2,3 je répare !
- Recensement de la population 2016

Quartiers

- Lauréats des décorations de Noël
- Réunions de quartiers
- Animations au marché

Solidarité

- Animations seniors du CCAS et des associations

Education / Scolaire/ Jeunesse

- Programme des vacances scolaires
- Inscriptions aux écoles maternelles et élémentaires

10 SPORTS

- Tournoi annuel du Dojo Sannoisien
- L'Equipe féminine des Gaulois de Sannois

11 DOSSIER

VAL PARISIS :
une nouvelle Communauté
d'Agglomération

14 CULTURE & LOISIRS

- Les rendez-vous du Centre Cyrano, de la Médiathèque, de l'EMB et de l'Ecole de Musique
- Un nouvel espace dédié aux archives de la Ville
- Inscription au concours de dessin du Musée Utrillo-Valadon

17 VOS ÉLUS

18 TRIBUNES LIBRES

19 VOS RENDEZ-VOUS

20 INFOS UTILES

SANNOIS MAG Magazine municipal de la ville de Sannois

Mairie de Sannois • BP 60088 • 95111 Sannois
TÉL. : 01 39 98 20 00 • www.ville-sannois.fr
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Bernard Jamet

REDACTEUR EN CHEF : Christian Biessy
CONSEILLER COMMUNICATION : Frédéric Purgal
RÉDACTRICES : Lamia Mustafa, Mylène Allard
CONCEPTION / RÉALISATION : L'Atelier Rouge
IMPRESSION : RPS Repro
CRÉDITS PHOTOS : Ville de Sannois
CRÉDIT PHOTOS COUVERTURE : © Fotolia / Sergey Nivens

DIMANCHE 10 JANVIER

REPAS DES SENIORS

Le traditionnel repas des seniors était organisé au Centre Cyrano, à la Résidence Utrillo ou à domicile grâce au portage de repas. Plus de 600 seniors étaient présents pour savourer ce moment de convivialité.





SAMEDI 16 JANVIER

VERNISSAGE DE L'EXPOSITION DE JEAN-THÉOBALD JACUS

291 personnes étaient présentes pour le vernissage de l'exposition « voyages imaginaires » au Musée Utrillo-Valadon. Une très belle exposition qui durera jusqu'au 20 mars 2016.



DIMANCHE 17 JANVIER

SPECTACLE « CENDRILLON BOTTÉE AU BOIS DORMANT » AU CENTRE CYRANO

Salle comble pour ce spectacle qui a ravi petits et grands.



JEUDI 21 JANVIER

JE DIS JAZZ

Le Centre Cyrano proposait aux Sannoisiens un afterwork jazz du groupe *Tell Me 4tet* à partir de 20 h suivi d'une Jam session ouverte à tous.

C'EST EN MARS PROCHAIN, QUE SE DÉROULERA LA 1^{RE} ÉDITION DE « 1-2-3, JE RÉPARE ! »

Interview de M. Legueil, Président de l'Association « 1-2-3, Sannois, mon Quartier & Moi ! » organisateur de l'évènement.

Comment est née cette idée ?

L'objectif prioritaire d'1-2-3 Je Répare ! est de donner une seconde vie aux objets abandonnés. Mais il est aussi de concourir à la transition énergétique, créer du lien social et faire de l'éducation populaire. Plusieurs ateliers vont en effet voir le jour comme la réparation de vélo, la réparation de petit électroménager & TV-informatique, la couture & tricot mais aussi un atelier de cuisine anti-gaspi autour d'une disco soupe.

Qui va réparer ces objets ?

Nous avons lancé un appel aux bénévoles bricoleurs, techniciens, ou toutes personnes capables de réparer quelque chose. Le principe n'est pas de faire réparer son matériel, mais de le réparer soi-même avec des personnes compétentes. Il y a d'abord un diagnostic, puis un temps d'échange, sans obligation de résultat. Déjà une dizaine de bénévoles touchés à tout sont engagés à cette journée.

Quand et où commenceront les cafés de réparation ?

Le premier aura lieu samedi 19 mars 2016 de 10 h à 17 h, au centre Cyrano à Sannois. Il n'y a pas d'inscription, les gens

viennent librement. Il ne faut pas hésiter, ce seront de bons moments d'échanges où chacun apprendra un peu des autres !

Pour résumer, « Le principe d'1-2-3 Je Répare : c'est celui des trois R : Réduction des déchets, Recyclage & Rencontre ».

Permanence informative à l'entrée du marché les jeudis 18 février et 17 mars & dimanches 7 février et 6 mars par les bénévoles de l'association de 10 h à 12 h.

Profitez de cette occasion pour vous renseigner sur les ateliers et vous inscrire en tant que réparateur bénévole.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2016

Cette année, le recensement se déroule dans notre commune ! Il a lieu jusqu'au **27 février 2016**. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune.

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Des résultats du recensement de la population découlent la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...).

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ EN LIGNE COMME DÉJÀ 3,4 MILLIONS DE PERSONNES

Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne.

Pour répondre par internet, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

AGENTS RECENSEURS DE LA VILLE



Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier concernant votre logement et les personnes qui y résident. Remplissez-les lisiblement. Il peut vous aider si vous le souhaitez et viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement en ligne a permis d'économiser 31 tonnes de papier en 2015. On a tous à y gagner !

VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour plus d'informations, consultez le site internet :

www.le-recensement-et-moi.fr

LAURÉATS DES DÉCORATIONS DE NOËL

FÉLICITATIONS À TOUS LES PARTICIPANTS AU CONCOURS DES DÉCORATIONS DE NOËL DANS LA VILLE. CETTE ANNÉE LES LAURÉATS SONT :



1^{ER} PRIX CATÉGORIE « FENÊTRE ET BALCONS » M^{ME} VÉRONIQUE DECANT



1^{ER} PRIX CAT. « MAISONS ET JARDINS » GROUPEMENT « LES CHERS VOISINS »



1^{ER} PRIX CATÉGORIE « VITRINE DES COMMERÇANTS » INTEMPORELLE

DANS LA CATÉGORIE « VITRINES DES COMMERÇANTS »

1^{ER} prix : INTEMPORELLE

Antiquités/Brocantes - 12 ter Bd Charles de Gaulle - Mme BERARD.

2^{ES} prix : LES FLEURS DE RAYMONDE

Fleuriste - 35 bis Bd Charles de Gaulle - M^{ME} PAUC.

3^{ES} prix : PLAISIR D'OFFRIR

Cadeaux, décorations - 13 Bd Charles de Gaulle - M^{ME} CHINSKY

DANS LA CATÉGORIE « FENÊTRES ET BALCONS »

1^{ER} prix : Véronique DECANT

Quartier Pasteur - 4, allée d'Orgemont.

2^{ES} prix : Catherine VIVILLE

Quartier Moulin - 4, rue Jacques Desforges.

3^{ES} prix : Marc ROBYN

Quartier Loges/Gambetta - 1, allée Pascal.

DANS LA CATÉGORIE « MAISONS ET JARDINS »

1^{ER} prix : Groupement « Les chers voisins »

Quartier Voltaire - 17, 19 et 20 rue Hippolyte Delaplace.

2^{ES} prix : Danielle CHAZETTE

Quartier Pasteur - 79, rue de l'Union.

3^{ES} prix : M^{ME} DENDIEN

Quartier Loges / Gambetta - 5, allée des Cigognes.

ANIMATIONS SAINT-VALENTIN AU MARCHÉ

JEUDI 4 ET DIMANCHE 7 FÉVRIER

C'est bientôt la Saint Valentin ! À cette occasion, les commerçants du marché de Sannois mettront en jeu, 20 invitations valables pour 2 personnes (d'une valeur unitaire de 30 €) à utiliser dans un restaurant sannoisien, participant à l'opération. Le tirage au sort des 20 bons gagnants aura lieu dimanche 7 février à 12 h.



RÉUNIONS DANS LES QUARTIERS

QUARTIER CARREAUX / GASTON RAMON

Mercredi 3 février à 20 h

Réfectoire de l'école Gaston Ramon

QUARTIER VOLTAIRE

Lundi 8 février à 20 h - Hôtel de Ville

QUARTIER DU MOULIN

Mercredi 10 février à 20 h

Réfectoire de l'école Emile Roux

QUARTIER PASTEUR

Lundi 15 février à 20 h

Maison de quartier Pasteur

QUARTIER GARE

Mercredi 17 février à 20 h - Hôtel de ville

LES ANIMATIONS SENIORS DU CCAS

MERCREDI 3 FÉVRIER
CAFÉ DES SENIORS

Retrouvons-nous autour d'un café ou d'un thé.

**Maison des Seniors de
15 h 30 à 17 h.
Entrée libre.**



Puy de Dôme sur le site de Cataroux, dans un ancien atelier de filature. Voyage au cœur du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, où vous pourrez admirer un panorama exceptionnel sur le Puy de Dôme. Excursion à Boudes au cœur d'un vignoble auvergnat. Mais aussi... Aquagym, tournoi de pétanque, soirée jeux et dansante.

Renseignements et inscriptions au CCAS.

MARDIS 9 ET 16 FÉVRIER
CYCLE DE DANSE

Maison des Loisirs et des Arts à 14 h 30.

JEUDI 18 FÉVRIER
PROJECTION D'UN FILM

Centre Cyrano à 15h. Entrée libre.

DU 10 AU 17 SEPTEMBRE
SÉJOUR À ARDES-SUR-COUZE

Découverte d'Ardes et du parc animalier du Cézallier. Visite de la cité médiévale de Besse, village bucolique à l'architecture moyenâgeuse et renaissance. Visite de l'église de Saint Nectaire, joyau de l'art roman auvergnat. Journée au cœur du



LES ASSOCIATIONS SENIORS

L'ACCUEIL SANNOISIEN

SAMEDI 19 MARS 2016
SORTIE AU THÉÂTRE DES 2 ÂNES

Après un déjeuner au restaurant le « Sanglier Bleu », le théâtre des 2 Ânes vous propose de revisiter l'actualité avec le sourire.

Réservation à partir du 18 février 2016.

Prix Adhérent : 97€

Non Adhérent : 112€ transport compris.



BALADE AU SAUMUROIS

L'Accueilsannoisien vous propose un séjour de 4 jours du mercredi 8 juin au samedi 11 juin 2016 sur une base de 30 personnes.

Prix : 750€ tout compris.

Renseignements : au 07 70 60 28 33
ou sur clpailoux@wanadoo.fr

LES VACANCES DE LA VIE

DU 21 AU 28 MAI 2016
UNE SEMAINE AU PAYS BASQUE

Au cours de cette semaine, vous découvrirez Ascain, Ainhoa, Arcangues, Bayonne, Biarritz, Cambo-les-bains, Espelette, Saint-Jean-de-Luz, Saint-Jean-pied-de-port, les grottes de Sare, le sommet de La Rhune et nous irons en Espagne (col d'Ibardin et San Sébastian). Séjour dans un Hôtel-Résidence 3 étoiles à Anglet (Pyrénées Atlantiques).

Renseignements et réservation au cours de la permanence, le jeudi de 15h à 17h30 à la brasserie « Le Moulin à Café » 66, Bd Charles de Gaulle à Sannois au 01 30 25 22 40 ou 06 22 96 57 94.



DES VACANCES AU RYTHME DU CARNAVAL

ACCUEIL DE LOISIRS LES COCCINELLES 3-6 ANS



Les enfants adorent le carnaval, une fête durant laquelle ils peuvent se déguiser et manger des crêpes.

Il n'est pas fête de la même façon dans le monde. C'est l'occasion de faire découvrir ces différentes fêtes à vos enfants : celui d'Italie, du Brésil, du Canada et d'autres pays encore.

Au programme : contes, chants et danses du monde, création de fresques, masques, chapeaux, instruments de musique et déguisements, jeux collectifs, spectacle et goûter surprise !

ACCUEILS DE LOISIRS HENRI DUNANT ET GASTON RAMON 6-13 ANS

Tous les ans, le Carnaval revient pour notre plus grand bonheur ! Viens découvrir le Carnaval de Venise en Italie, celui de Rio au Brésil, ou encore le Carnaval du Québec, au Canada, le plus grand Carnaval d'hiver au monde ! Musique, chant, danse et mille couleurs vont ensoleiller tes vacances d'hiver !

Au programme : confection de déguisements, construction de char, fabrication du roi Carnaval, fabrication

d'instruments de musique mais aussi des activités sportives, des jeux traditionnels et de la danse, rythmée par de la musique endiablée !

MAISONS DE QUARTIER PASTEUR ET PETIT BEAUBOURG 11-17 ANS

De nombreuses activités et sorties seront organisées dans les maisons de quartier pour rythmer leurs vacances ! Sports, activités manuelles, ateliers beauté, café jeux, cinéma, bowling, laser game ou encore concours des meilleures crêpes !



INSCRIPTIONS AUX ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES : C'EST MAINTENANT !

Vous avez jusqu'au 31 mars 2016 pour inscrire vos enfants. Pour l'école maternelle, seuls les enfants nés en 2013 pourront être inscrits administrativement. Les enfants nés à partir du 1^{er} janvier 2014 ne rentreront qu'en septembre 2017.

Renseignements et inscriptions :

Sur rendez-vous au 01 39 98 20 70 - Service Education - 1^{er} Étage de la Mairie.

L'EMB, les chœurs Carpe Diem en partenariat avec la Ville de Sannois

MAXIME LE FORESTIER POLYPHONIQUE



Avec la participation exceptionnelle de Maxime Le Forestier, création polyphonique interprétée par 180 choristes et 70 collégiens chanteurs de Sannois et du Val d'Oise
Au mois de mai auront lieu trois concerts au Centre Cyrano :

Vendredi 27 mai à 20 h 30 - Samedi 28 mai à 20 h 30

Dimanche 29 mai à 16 h

Place du Général Leclerc – Sannois

Renseignements : 01.34.11.30.80

eMail : leforestierpolyphonique@gmail.com

www.weezevent.com/maxime-leforestier

LE DOJO SANNOISIEN EN COMPÉTITIONS

Le tournoi annuel se déroulera les 6 et 7 février 2016 au Palais des Sports Jean-Claude Bouttier. Chaque année, au cours de ce tournoi, le Dojo Sannoisien accueille 50 clubs et 1500 judokas. Une belle compétition, à ne pas louper !

6-7 FÉVRIER



FOOTBALL AMÉRICAIN À SANNOIS

PREMIER CLUB FÉMININ DE FOOT AMÉRICAIN DANS LE VAL-D'OISE

Le club de football américain des Gaulois de Sannois, créé en 1988 compte 230 licenciés. En 2014, le club créa la première équipe féminine de football américain du Val-d'Oise.

Lors de sa création, l'équipe était alors composée d'une dizaine de filles, aujourd'hui c'est 15 sportives qui s'entraînent tous les mardis au CDFAS d'Eaubonne de 20 h à 22 h.

La volonté première du coach est que les joueuses acquièrent des bases solides avant de jouer en compétition, à attraper le ballon, se le transmettre, plaquer et bloquer l'adversaire. Par ailleurs, pour un entraînement pleinement sécurisé, un équipement spécifique à la morphologie des femmes comme des épaulières, qui protège tout le torse et des casques ont été créés et importés des Etats-Unis.

Les filles, âgées de 16 à 42 ans, découvrent ce nouveau sport avec plaisir. Il y a seulement sept équipes de foot américain en France, dont cinq en Île-de-France. Prochainement, des rencontres se feront à l'étranger notamment en Belgique, en Espagne ou en Allemagne, pays bien plus avancés dans le développement du foot Us féminin que la France

Mesdames, si ce sport vous intéresse :

La cotisation à l'année est de 90 euros et la location du matériel est de 150 euros.

Plus d'informations : www.gaulois-sannois.net/fr





Val Parisis

AGGLO



BERNARD JAMET

MAIRE DE SANNOIS - VICE PRÉSIDENT
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION VAL PARISIS

Le fait intercommunal en Val d'Oise n'est pas nouveau, il préexistait à la création du département en 1964 sous la forme de syndicats intercommunaux.

L'intercommunalité à fiscalité propre a fait son apparition avec la création de la Ville Nouvelle de Cergy-Pontoise en 1972. Puis l'intercommunalité à fiscalité propre s'est progressivement développée pour s'accélérer avec la loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, dite Loi Chevènement. La ville de Sannois a intégré la communauté d'agglomération du Parisis (CALP) en janvier 2013, alors composée de 10 communes et de 181 000 habitants.

Au 1^{er} janvier 2016, la CALP est devenue La Communauté d'Agglomération du Val Parisis, la plus importante des communautés d'agglomération du Val d'Oise.

Cet élargissement nécessite un éclairage et un effort pédagogique afin de mieux en cerner les enjeux. C'est la raison d'être de ce dossier que nous avons souhaité faire paraître au lendemain de la naissance de la CA Val Parisis. Pour ma part, la création de cette agglomération, aux côtés du Grand Paris, est une opportunité pour nos territoires : une opportunité d'intelligence collective pour préserver et consolider les services à la population, qu'essulées les communes peinent à préserver. C'est aussi une opportunité d'attractivité économique qui générera des créations d'emplois et c'est encore une opportunité de solidarité territoriale.

Certes, la tâche est immense, mais vos 9 conseillers communautaires, issus du suffrage d'avril 2014 y consacreront leurs compétences, leur enthousiasme dans l'intérêt des sannoisiens et des habitants du Val Parisis.

L'ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE INTERCOMMUNAL : FIGURE IMPOSÉE PAR LA LOI MAPTAM



La loi dite de Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) du 24 janvier 2014 a imposé aux intercommunalités de la grande couronne parisienne, situées dans l'unité urbaine de Paris, de former des ensembles d'au moins 200 000 habitants. La communauté d'agglomération du Parisis (CALP) dont Sannois est commune membre depuis janvier 2013, a dû se conformer au cadre réglementaire. Ainsi, les élus municipaux se sont prononcés en date du 25 juin 2015 sur le schéma régional de coopération intercommunale.

La Communauté d'Agglomération Val Parisis est donc née le 1^{er} janvier 2016 de la fusion de la communauté d'agglomération Val et Forêt et de la CALP, agrégeant Frépillon, commune issue de l'ex Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Impressionnistes. Le territoire de Val Parisis compte 87 km², il couvre 261 800 habitants et compte 15 communes : Beauchamp, Bessancourt, Cormeilles en Parisis, Eaubonne, Ermont, Franconville, Frépillon, Herblay, la Frette-sur-Seine, Le Plessis Bouchard, Montigny-lès-Cormeilles, Pierrelaye, Sannois, Saint-Leu-la-Forêt et Taverny.

LA GOUVERNANCE DE L'AGGLOMÉRATION

La Communauté d'Agglomération Val Parisis est administrée par un conseil communautaire composé de délégués des communes membres pour la durée de leur mandat. Le conseil communautaire est composé de 87 délégués, dont 9 pour la ville de Sannois.



LA RÉPARTITION DES SIÈGES

- | | |
|-------------------------------------|------------------------------------|
| BEAUCHAMP / 3 sièges | LA FRETTE-SUR-SEINE / 2 sièges |
| BESSANCOURT / 2 sièges | LE PLESSIS BOUCHARD / 3 sièges |
| CORMEILLES EN PARISIS / 8 sièges | MONTIGNY-LES-CORMEILLES / 7 sièges |
| EAUBONNE / 8 sièges | PIERRELAYE / 3 sièges |
| FRANCONVILLE-LA-GARENNE / 10 sièges | SAINT-LEU-LA-FORÊT / 5 sièges |
| FRÉPILLON / 1 siège | SANNOIS / 9 sièges |
| HERBLAY / 9 sièges | TAVERNY / 8 sièges |

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Il est l'organe délibérant de Val Parisis où siègent 87 élus issus du scrutin de 2014. Il détermine les grandes orientations, peut déléguer certaines de ses compétences au bureau communautaire et au président afin de faciliter la gestion des affaires courantes. Il vote le budget, détermine les dépenses et fixe les recettes de la Communauté d'Agglomération nécessaires à l'exercice de ses compétences.

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES DE SANNOIS

MAJORITÉ

- Bernard JAMET
- Laurent GORZA
- Célia JACQUET-FOURNIER
- Laurence TROUZIÈRE-EVEQUE
- Jean VIRARD
- Richard BOUSQUET

OPPOSITION

- Christophe DULOUE
- Dominique GAUBERT
- Patricia LAPLANCHE

LE PRÉSIDENT, LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le conseil communautaire du 11 janvier 2016 a élu Monsieur Yannick Boëdec, président de Val Parisis.

Les communes dont la population est supérieure à 20 000 habitants, disposent de 2 sièges au bureau communautaire : M. Bernard Jamet et Monsieur Laurent Gorza représentent la ville de Sannois dans cette instance.

Le président, les 14 vices présidents et les 8 conseillers communautaires élus à l'issue du conseil communautaire du 11 janvier 2016 composent le bureau communautaire. Véritable exécutif de l'établissement public, le bureau communautaire gère les affaires courantes et celles qui lui sont déléguées par le conseil communautaire.

Les séances du bureau communautaires ne sont pas publiques.

LES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES

Le Conseil Communautaire a instauré 9 commissions pour l'étude des dossiers, projets, relevant de sa compétence. Chaque commission pourra être élargie en fonction

des compétences particulières qu'appelle le traitement des dossiers. Chacune des commissions est placée sous la responsabilité d'un des 14 vices présidents.

COMMISSION	VICE PRÉSIDENT	ÉLUS COMMUNAUTAIRES DE SANNOIS-TITULAIRES
Finances	M. Delattre - Maire de Franconville	M. Bernard Jamet M. Laurent Gorza
Logement - Politique de la ville et action sociale	M. Portelli - Maire d'Ermont M. Poulet - Maire de Bessancourt	Mme Célia Jacquet Fournier M. Jean Virard
Attractivité du territoire - Économie - Emploi et Formation	M. Rouleau - Maire d'Herblay	Mme Laurence Trouzier-Evêque M. Laurent Gorza
Transport	M. Jamet - Maire de Sannois	M. Bernard Jamet M. Richard Bousquet
Sécurité	Mme Portelli - Maire de Taverny	M. Bernard Jamet M. Jean Virard
Grand Paris	M. Meurant - Maire de St Leu	Mme Laurence Trouzier-Evêque M. Dominique Gaubert
Aménagement de l'Espace Public - Environnement, développement durable - Tourisme et aménagement numérique	M. Bennab - 1 ^{er} adjoint Montigny-les-Cormeilles M. Lambert-Motte - Maire du Plessis Bouchard	Mme Laurence Trouzier-Evêque M. Frédéric Purgal
Commission locale des charges transférées et mutualisation des services	M. Valade - Maire de Pierrelaye	M. Bernard Jamet M. Laurent Gorza
Culture - Sport	M. Dublineau - Maire d'Eaubonne Mme Occis - Maire de Beauchamp	Mme Patricia Laplanche Mme Véronique Beltran Prats

LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION

La Communauté d'Agglomération a pour mission d'exercer en lieu et place des communes membres, sur l'ensemble de leur territoire, les compétences, selon 3 niveaux distincts : les compétences obligatoires et les compétences optionnelles définies par le législateur et les compétences facultatives, qui sont déterminées par les élus des communes membres de l'agglomération.

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Le développement économique, par :
 - La création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales et touristiques.
 - Les actions de développement économique.
 - Le soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire.
 - La promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.
 - L'action en faveur de l'emploi et de la formation par la structuration d'un service emploi intercommunal avec des relais de proximité dans les communes.
- L'Aménagement de l'espace, en :
 - Créant et réalisant des zones d'aménagement concertées d'intérêt communautaire.
 - Analysant et organisant l'offre de transport et des infrastructures routières structurantes.
 - Élaborant le schéma de cohérence territoriale.
- L'Habitat et Accueil des gens du voyage, avec la réalisation :
 - Du programme local de l'habitat.
 - D'actions et d'aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire.
 - De la maîtrise des réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire en faveur de l'habitat.
 - D'opérations en faveur du logement des personnes défavorisées.
 - D'actions visant à améliorer le parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.
 - d'aménagement, d'entretien et de gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

• La Politique de la ville :

- Élaboration du diagnostic de territoire et définition des orientations du contrat de ville.
- Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain.
- Coordination des dispositifs locaux de prévention de la délinquance, notamment en matière de vidéo surveillance.

• Collecte et traitement des déchets des ménages et assimilés.

LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- La création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire et des parcs de stationnement d'intérêt communautaire.
- L'action sociale d'intérêt communautaire.
- La gestion de l'eau.
- La protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie : lutte contre la pollution de l'air et de l'eau, lutte contre les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.
- La construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.

LES COMPÉTENCES FACULTATIVES

- La gestion de l'assainissement.
- La préservation de la qualité de vie : lutte anti-graffitis, actions d'animation et de sensibilisation sur le thème du développement durable.
- La préservation et l'aménagement des parcs et massifs forestiers du territoire de l'Agglomération du Parisis.
- La gestion de l'éclairage public : aménagement, gestion, entretien, maintenance et rénovation des réseaux d'éclairage public y compris la signalisation des carrefours à feux.
- L'animation et la promotion d'activités culturelles et sportives.
- La création, la gestion et l'entretien du stationnement payant situé en centre ville et à proximité des gares.
- La création et la gestion d'une police intercommunale d'intérêt communautaire.

LES RENDEZ-VOUS DE L'EMB

CONCERTS

SOUNDWICH PARTY : EBONY BONES + HER

Ebony Bones se fait connaître mondialement en 2013 comme chanteuse avec son deuxième album « Behold a Pale Horse ». Artiste complète et farouchement indépendante, l'anglaise d'origine caribéenne nous emmène dans un univers riche mixant post punk, afrobeat, new wave et art rock.

Vendredi 5 février à 20 h 30

Tarifs : 05/10/14 €

L.E.J. + 1^{RE} PARTIE



Souvenez-vous, le 1^{er} août 2015 le monde découvrait la vidéo ultra virale d'un mash up des plus gros tubes du moment par trois jeunes filles sur la terrasse du Lacanau Surf Club : L.E.J. (Lucie, Elisa et Juliette). Les trois dionysiennes, amies d'enfance dont l'expérience musicale s'est forgée au Conservatoire de la Maison de Radio France, cassent l'internet et se retrouvent propulsées dans un rêve : des premières parties prestigieuses (Pharell, Patrice, Faada Freddy) et leur nom connu au delà de nos frontières. 2016 sera leur année, celle de leur album, de leurs Olympia(s) et tournée à guichets fermés.

Vendredi 12 février à 20 h 30

Tarifs : 13/20/24 €

J.C. SATÀN + FRANCKY GOES TO POINTE-À-PITRE

Démon à 5 têtes et deux fois plus de bras, luci-fer de lance de ce que le rock a perdu de mieux en France depuis bien longtemps, les bordelais de J.C.Satàn ne font pas de concerts, ils convoquent nos âmes dans leur univers excessif, infernal mais indéniablement sexy.

Samedi 13 février à 20 h 30

Tarifs : 07/10/14 €

ODEZENNE + BAGARRE

À l'écoute, Odezenne fait l'effet d'une gueule de bois : un mal être (très générationnel) mélangé à la satisfaction d'avoir passé une bonne soirée. Adeptes chevronnés des rimes abruptes, des syncopes rythmiques et des contresens biberonnés à « l'abstract hip hop », au rock et l'électro minimaliste, les trois trublions bordelais tracent une route singulière dans le paysage musical de notre pays.

Vendredi 19 février à 20 h 30

Tarifs : 09/12/16 €

AFTERWORK

L'IMPÉRATRICE (ELECTRO/DISCO)

Cinq garçons et une fille, voici L'Impératrice. Leur disco cosmique et entêtante quelque part à la croisée d'un La Femme et d'un Bon Voyage Organisation aura certainement de quoi vous faire oublier le froid du mois de février. Entrée libre.

Judi 4 Février

Entrée libre

MAISSIAT (CHANSON/POP)

Beau - c'est ce qu'évoque Maissiat à l'écoute. Sa musique simple, classique et intemporelle colle parfaitement avec ce

mot. Sa voix généreuse, souvent accompagnée seulement d'un piano, interpelle et rappelle un certain Christophe.

Judi 25 Février

Entrée libre

SOUNDWICH : NOURRIT VOS OREILLES !

Derrière SOUNDWICH se cache l'appétence à la découverte et au partage de nouveaux sons. Faire exister les artistes qui proposent une musique surprenante, originale, en dehors de toutes normes et les faire rencontrer un public est une des priorités de l'EMB.

« Ces projets métissés, fédérateurs, aux influences qui ne connaissent ni contraintes ni frontières nous attirent tout particulièrement et c'est ceux là précisément que nous souhaitons partager avec vous au travers de SOUNDWICH. » Pour les découvrir en musique, rendez-vous sur soundwich.emb-sannois.org.

Régulièrement, l'EMB vous proposera également de découvrir en live ces artistes aux esthétiques multiples et mélangées. Ce trimestre :

EBONY BONES, HER, THROES
+ THE SHINE et KING AYISOBA.

VOUS AUSSI ENVOYEZ NOUS VOS COUPS DE COEUR !

Si vous aussi vous souhaitez faire découvrir des artistes que les médias classiques ne nous permettent pas d'entendre, n'hésitez pas à envoyer vos coups de cœur à :

soundwich@emb-sannois.org

LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

DIMANCHE 14 FÉVRIER DE 10 H À 11 H 30

« UNE JOURNÉE AVEC L'ÉCOLE DE MUSIQUE »

L'École de Musique vous ouvre ses portes. En famille, petits et grands pourront essayer tous les instruments et rencontrer les professeurs. Venez nombreux !

À 18 H

SOIRÉE SPÉCIAL SAINT VALENTIN

« AU CABARET DES AMOUREUX »

Valentin invite Roméo et Juliette... Dans une ambiance chaleureuse de cabaret, venez écouter les talentueux professeurs

de l'école de musique. Airs d'opéras célèbres, chansons d'amour tendres, émouvantes et humoristiques.



Coups de champagne, petits fours et gourmandises servis au bar. Possibilité de garde d'enfants sur place sur réservation : 2 € / enfant.

Plein Tarif : 10 € / Adulte / **Tarif réduit :** 6 € (parents de l'école de musique, étudiants, + de 60 ans, chômeurs) / gratuit pour les enfants sannoisiens.

Réservations : 01 34 11 30 80 - sannois.edm@wanadoo.fr

LES RENDEZ-VOUS DE LA MÉDIATHÈQUE

ANIMATIONS JEUNESSE

MERCREDI 3 FÉVRIER À 16 H

RACONTE-MOI LE MERCREDI

Histoires pour les enfants de 4 à 7 ans.
Entrée libre.

MERCREDI 3 ET 17 FÉVRIER

RACONTE-MOI UNE HISTOIRE !

Pour les enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un adulte.

2 séances : 9 h 30 à 10 h 20 et 10 h 30 à 11 h 20.

 LAEP du Moulin,
1 rue Maurice Bertrand.



SAMEDI 6 FÉVRIER À 10 H 30

LE SAMEDI DES PETITS

Histoires et comptines pour les enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un adulte.

Sur réservation au : 01 39 81 80 17 à partir du lundi précédant l'animation (places limitées).

MERCREDI 10 FÉVRIER À 10 H 30

COMPTINES ET FORMULETTES

Pour les enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un adulte.

Réservation au : 01 39 81 80 17 dans la semaine précédant l'animation (places limitées).

MERCREDI 24 FÉVRIER À 15 H 30

PROJECTION D'UN FILM D'ANIMATION

À partir de 6 ans, (durée 1 h 25).

Gratuit sur réservation au 01 39 81 80 17.

ANIMATION ADULTE

SAMEDI 13 FÉVRIER DE 15 H À 17 H 30

ATELIER D'ÉCRITURE

Public adulte et adolescent

Renseignements et inscription auprès des bibliothécaires au 01 39 81 80 17.



COUP DE CŒUR

SECTEUR JEUNESSE

Boudi Boudin - par Jo Hoestlandt ; illustré par Arnaud Boutin

Éditions Flammarion

Boudi-Boudin n'est jamais content. Il rôle tout le temps... le matin, le midi, le soir. Alors avec humour son papa va tout faire pour désamorcer sa mauvaise humeur.

À partir de 3 ans.

SECTEUR ADULTE

Le livre des Baltimore par Joel Dicker

Éditions de Fallois, 2015

Jusqu'au jour du Drame, il y avait deux familles Goldman. Les Goldman-de-Baltimore et les Goldman-de-Montclair. Huit ans après, c'est l'histoire de sa famille que Marcus Goldman décide cette fois de raconter. Et cette question qui hante Marcus depuis : qu'est-il vraiment arrivé aux Goldman-de-Baltimore ?



LES RENDEZ-VOUS DU CENTRE CYRANO

JE DIS JAZZ

Venez-vous détendre avec un concept, venu des Etats-Unis, les afterworks jazzy ! Un jeudi par mois, dès 19 h 30, le Centre Cyrano prend des airs de jazz dans une ambiance chaleureuse. Pour accompagner la musique, une restauration vous est proposée avec bar sur place. La seconde partie de la soirée est consacrée à une jam session ouverte à tous.

Groupe : T.C.Quartet.

Jam session : I can't give you anything but love de Jimmy McHugh et Dorothy Fields ; Road song de Wes Montgomery ; All of me de John Legend.

Judi 11 février - Entrée libre.



LE SERVICE DES ARCHIVES A ROUVERT AU PUBLIC

Après 1 mois de fermeture de mi octobre à mi novembre, le service des archives municipales a rouvert au public et dispose maintenant d'un véritable espace dédié à la consultation des archives.



1 KILOMÈTRE D'ARCHIVES CONSERVÉES

Les archives de Sannois reflètent l'histoire de la ville du XVI^e siècle à nos jours. Des registres paroissiaux aux listes électorales, des dossiers relatifs à la construction des bâtiments municipaux aux registres des délibérations du Conseil municipal, c'est 1 kilomètre d'archives qui sont conservées par la commune. Mais le service des archives contribue également à constituer l'histoire de demain en collectant, classant, conservant et communiquant les archives produites par les services de la ville.

UN LIEU OUVERT À TOUS

Que vous soyez un particulier faisant une recherche administrative, un généalogiste ou un historien écrivant l'histoire locale, le service des archives municipales est ouvert à tous.



Registre de la Fabrique de la paroisse de Sannois
(1649-1734 archives municipales cote 1P8)

QUELQUES MOTS D'UN CHERCHEUR ÉCLAIRÉ

« Cheminot retraité, j'ai été amené, dans le cadre d'une recherche historique sur le chemin de fer et la gare de Sannois de 1863 à 1963, à consulter, entre autres, les archives de la ville. Là, j'ai été accueilli et orienté dans mes recherches par l'archiviste communal ce qui m'a permis de mettre en place une méthodologie de travail afin de mener une recherche efficace dans les nombreux fonds d'archives consultés ou à consulter (15 dans mon cas).

La formation d'historien des archivistes rencontrés m'aide également à établir une véritable approche scientifique quant à l'utilisation des sources documentaires que j'ai pu consulter. »

Témoignage d'Alain Bou, Sannoisien

Infos pratiques - Accueil du public : lundi et mercredi 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 18 h, jeudi et vendredi 8 h 30 - 12 h. Fermé le mardi toute la journée.

PARTICIPEZ AU CONCOURS DE DESSIN DU MUSÉE !

Dans le cadre de l'exposition temporaire de l'artiste Jacus, le Musée Utrillo-Valadon organise un concours d'aquarelle et stylo sur le thème « Les voyages imaginaires ». Vous avez jusqu'au dimanche 6 mars pour déposer vos candidatures. La remise de prix aura lieu samedi 12 mars 2016 à 15 h.

Exposition « Les voyages imaginaires » jusqu'au 20 mars 2016. Renseignements 01 39 98 21 13.



LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA VILLE DE SANNOIS

SE SONT PRONONCÉS EN SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JANVIER 2016

URBANISME / CADRE DE VIE

- Désaffectation en vue du prochain déclassement du domaine public communal d'un terrain sis 19-21 rue de la Pointe Robert.
- Cession de deux terrains communaux, rue de la Pointe Robert (lot A et lot B).
- Mise à disposition gracieuse d'un terrain dans l'enceinte du gymnase de la Tour du Mail au profit de l'Etablissement Régional d'Enseignement Adapté (EREA).

CULTURE

- Mise en place d'ateliers pédagogiques au Collège Jean Moulin, avec l'association « Le Vélo Volé ».

RESSOURCES

- Approbation des tarifs 2016 pour le Centre de Santé, le stationnement, les droits de voirie, l'administration générale.
 - Décision modificative n°5 du budget principal 2015.
- Approbation du budget primitif 2016 de l'assainissement.

PERSONNEL

- Création de quatre postes de gardiens d'équipements municipaux.

LUNDI 11 JANVIER SIGNATURE DE LA CONVENTION DE COORDINATION DE LA POLICE MUNICIPALE ET DES FORCES DE SÉCURITÉ DE L'ÉTAT

- La convention de coordination a été signée par Yannick Blanc, préfet du Val d'Oise et Bernard Jamet, maire de Sannois en Salle du conseil.



SANNOIS ENSEMBLE

La Conférence mondiale sur le climat (COP 21) s'est achevée par la signature d'un accord destiné à limiter la hausse des températures à 1,5 °C.

On parle d'un succès universel, ambitieux et durable. C'est aussi une véritable prise de conscience d'un lien entre la paix dans le monde, les flux migratoires et le réchauffement de la planète.

L'Europe a la capacité politique d'ouvrir le chemin en modifiant ses modes de consommation et centrant ses actions sur l'efficacité énergétique.

Au plan national, ce sont près d'un millier de maires du monde entier qui se sont réunis à l'initiative du maire de Paris et de M. Bloomberg envoyé spécial des Nations Unies. Le rôle des villes dans la lutte contre le réchauffement climatique est déterminant : + de 50 % de la population mondiale s'y côtoie et + de 70 % des émissions de carbone sont générées par elles.

UNION À GAUCHE, POUR RÉUSSIR AVEC VOUS

Manger Bio et local !

Le jeudi 14 janvier a été votée la proposition de loi n°3280 visant à favoriser l'ancrage territorial de l'alimentation. C'est une avancée et un symbole fort pour l'ensemble des collectivités qui travaillent aujourd'hui à rendre la restauration collective plus soutenable !

La loi prévoit que 40 % de l'alimentation dans la restauration collective provienne de circuits courts et d'une agriculture durable.

Les enjeux environnementaux, économiques et sociaux sont considérables dans un secteur qui représente 3 milliards de repas par an, soit 7 milliards d'euros d'achats alimentaires annuels.

En effet, les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation sont responsables de près de 36 % des émissions de gaz à effet de serre en France.

Alors que le chômage ne cesse de progresser en France, privilégier la production locale c'est maintenir et créer des emplois en secteur rural.

Privilégier une alimentation durable dans la restauration collective c'est permettre au plus grand nombre d'accéder à une alimentation saine et de qualité notamment pour les personnes les plus vulnérables que sont les enfants, les personnes âgées et les malades.

EELV - Rabia Oubraïm

Conseillère municipale

Une grande part des solutions au problème climatique repose sur chacune des communes de notre Pays.

Sannois n'est pas en reste. Plusieurs initiatives ont déjà vu le jour avec des résultats probants (à découvrir prochainement dans votre Sannois Mag).

Mais ce n'est pas suffisant ! C'est ensemble que nous devons œuvrer pour la survie de notre espèce et de la planète. Faisons Aujourd'hui le Demain de nos enfants en relevant ce défi local.

Nous comptons sur vous tous pour nous suivre dans cette démarche et nous vous donnons rendez-vous lors du 1^{er} Café de réparation dont l'ambition est de donner une seconde vie à nos objets hors d'usage.

Gilles Leiterer

Conseiller délégué au développement durable.

SANNOIS INDEPENDANT

Le 1^{er} janvier 2016, les Communautés d'Agglomération du Parisis (dont Sannois fait partie avec Beauchamp, Bessancourt, Cormeilles-en-Parisis, Franconville, Herblay, La Frette-sur-Seine, Montigny-lès-Cormeilles, Pierrelaye, Taverny) et de Val et Forêt (Ermont, Eaubonne, Le Plessis-Bouchard, Saint-Leu-La-Forêt) ont fusionné et intégré la commune de Frépillon, donnant naissance à la Communauté d'Agglomération Val Parisis. Un mariage de raison selon beaucoup d'élus qui ont voté ce périmètre arrêté par le Préfet de Région.

Avec 261 866 habitants répartis sur 15 communes et une superficie de plus de 87 km², Val Parisis est désormais la plus importante communauté d'agglomération du Val-d'Oise.

Exerçant en lieu et place des communes membres, sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération, ses compétences sont de trois ordres :

- obligatoires (développement économique, aménagement de l'espace, équilibre social de l'habitat, politique de la ville, accueil des gens du voyage, collecte et traitement des déchets ménagers),
- optionnelles d'intérêt communautaire (voirie et parcs de stationnement, action sociale, gestion de l'eau, des équipements culturels, etc.),
- facultatives (gestion de l'assainissement, lutte contre les graffitis, préservation et aménagement des parcs, règlement local de publicité intercommunal, etc.).

Un immense chantier avec un potentiel important... qui imposera une grande vigilance pour que les actions décidées solidairement avec les autres communes profitent bien également aux Sannoisiens.

Dominique Gaubert, Marie-Claude Brûlé, François Lamarche, Sylvie Enguerrand, Arnold Yayi

Groupe Sannois Indépendant

@ : sannois.independant@gmail.com

ENVIE DE SORTIR !

DU 5 JANVIER AU 31 MARS 2016

Sur rendez-vous
Mairie, 1^{er} étage, service Education-Jeunesse
Inscriptions aux écoles maternelles et élémentaires : c'est maintenant !

DU 17 JANVIER AU 20 MARS 2016

Musée Utrillo-Valadon
Exposition « Voyages imaginaires »

MERCREDI 3 FÉVRIER

Maison des Seniors
15 h 30 - 17 h
Café des Seniors



Médiathèque
16 h
Raconte-moi le mercredi

MERCREDI 3 FÉVRIER

LAEP du Moulin
9 h 30-10 h 20 et 10 h 30-11 h 20
Raconte-moi une Histoire !

JEUDI 4 FÉVRIER

EMB
19 h
AFTERWORK : L'IMPÉRATRICE



JEUDI 4 ET DIMANCHE 7 FÉVRIER

Marché centre Cyrano
Animations Saint Valentin au marché

VENDREDI 5 FÉVRIER

EMB
20 h 30
**SOUNDWICH PARTY :
EBONY BONES + HER**



SAMEDI 6 FÉVRIER

Médiathèque
10 h 30
Le Samedi des petits



Centre Cyrano
17 h
Miss et Mister India France
Renseignements : 06 18 53 38 22



SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 FÉVRIER

Palais des Sports Jean-Claude Bouttier
Tournoi annuel du Dojo Sannoisien

MARDIS 9 ET 16 FÉVRIER

Maison des Loisirs et des Arts
14 h 30
Cycles de Danse

MERCREDI 10 FÉVRIER

Médiathèque
10 h 30
Comptines et formulettes

JEUDI 11 FÉVRIER

Centre Cyrano
20 h
Je dis jazz



VENDREDI 12 FÉVRIER

EMB
20 h 30
L.E.J. + 1^{re} PARTIE

SAMEDI 13 FÉVRIER

Médiathèque
15 h - 17 h 30
Atelier d'écriture
EMB
20 h 30
**J.C. SATÀN + FRANCKY GOES
TO POINTE-À-PITRE**

DIMANCHE 14 FÉVRIER

Ecole de Musique
10 h - 11 h 30
« Une journée avec l'école de musique »
École de Musique
18 h
**Soirée spécial Saint Valentin
«Au cabaret des amoureux»**

RÉUNIONS DANS LES QUARTIERS

MERCREDI 3 FÉVRIER

Réfectoire de l'école Gaston Ramon
20 h
Quartier Carreaux / Gaston Ramon

LUNDI 8 FÉVRIER

Hôtel de Ville
20 h
Quartier Voltaire

MERCREDI 10 FÉVRIER

Réfectoire de l'école Emile Roux
20 h
Quartier du Moulin

LUNDI 15 FÉVRIER

Maison de quartier Pasteur
20 h
Quartier Pasteur

MERCREDI 17 FÉVRIER

Hôtel de ville
20 h
Quartier Gare

JEUDI 18 FÉVRIER

Centre Cyrano
15 h
Projection d'un film - Entrée libre

VENDREDI 19 FÉVRIER

EMB
20 h 30
ODEZENNE + BAGARRE



MERCREDI 24 FÉVRIER

Médiathèque
15 h 30
**Projection d'un film d'animation
À partir de 6 ans**

JEUDI 25 FÉVRIER

EMB
19 h
AFTERWORK : MAISSIAT



INFOS UTILES

SANNOIS VILLE PROPRE

Pour la protection de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie, respectez les règles de tri pour chaque déchet :

ORDURES MÉNAGÈRES (BAC MARRON)

Collecte le matin, à partir de 5 h 30 :

Sortir le conteneur la veille de la collecte, à partir de 19 h (17 h pour les habitats collectifs). Il doit être rentré dans l'heure qui suit la collecte, au plus tard à 13 h.

EMBALLAGES ET PAPIERS (BAC JAUNE)

Collecte le soir, à partir de 19 h 30 :

Sortir le conteneur le soir, à partir de 19 h. Il doit être rentré au plus tard avant 9 h, le lendemain matin.

VERRES (BAC VERT)

Collecte le matin, à partir de 7 h :

Sortir le conteneur, avec le bac jaune, la veille au soir et le rentrer le lendemain, dans l'heure qui suit la collecte, au plus tard à 13 h.

JOUR DE RAMASSAGE

Le calendrier, distribué à chaque habitant, est disponible en Mairie ou téléchargeable sur www.syndicat-emmaude.com.

EN CAS D'INFRACTION

Une verbalisation peut être effectuée sur la base du non-respect de l'arrêté municipal réglementant les heures de sorties et de rentrées des bacs roulants pour ordures ménagères (amende de 11 € à 35 €).

Prochains jours de ramassage :

- Secteur 1 Jeudi 4 février
- Secteur 2 Jeudi 11 février
- Secteur 3 Jeudi 18 février
- Secteur 4 Jeudi 25 février

OBJETS ENCOMBRANTS

Les objets encombrants ne comprennent pas les gravats, les blocs de béton, les déchets de végétaux, les toxiques qui sont à déposer à l'éco-site. Ils doivent être sortis la veille du jour de ramassage à partir de 19 h.

PRODUITS TOXIQUES

Peintures, solvants, huiles, batteries, produits de nettoyage, produits phytosanitaires... À déposer à l'Eco-site du Plessis-Bouchard.

DÉCHETS D'ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE ET ÉLECTRONIQUE

Ils doivent être déposés dans une filière appropriée. **La reprise « 1 pour 1 » est à privilégier :** lors de l'achat d'un appareil neuf, le distributeur a l'obligation de reprendre l'appareil usagé. **L'apport à l'Eco-site :** l'écran sera repris pour être recyclé.

CLICHÉS DE RADIO

À déposer au Centre Médico-Social (46, bd Charles de Gaulle - 01 39 81 23 99).

ECO-SITE DU PLESSIS-BOUCHARD

12, rue Marcel Dassault - Parc d'activités des Colonnes - 01 34 11 92 92

L'accès est strictement réservé aux particuliers et gratuit. Se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et de la carte grise du véhicule. Seuls les particuliers ont accès à l'éco-site.

SERVICES DE GARDE

MÉDECINS

- Permanence des soins dans le département du Val d'Oise.
Au cours des nuits (de 20h à 8h), des week-ends et des jours fériés, les personnes ayant besoin d'un médecin d'urgence doivent composer **le 15**.
- SOS Médecins : 01 30 40 12 12.
- Le cabinet de votre médecin est fermé ?
Vous trouverez une permanence à la Maison Médicale de garde d'Argenteuil (01 34 23 17 87 / 17 88), dans l'enceinte de l'hôpital Victor Dupouy, tous les soirs de 20h à minuit, le samedi de 16h à minuit, le dimanche et les jours fériés de 10h à 14h et de 16h à minuit.

- L'hôpital Simone Veil (groupement hospitalier Eaubonne-Montmorency) propose des consultations de médecine générale sans rendez-vous sur son site de Montmorency, du lundi au vendredi de 10h à 19h30 et le samedi de 8h30 à 12h30 - 01 34 06 60 00.

PHARMACIES DE GARDE

- Les dimanches et jours fériés, la pharmacie de garde doit être inscrite sur la vitrine de toutes les pharmacies.
- Après 20h, quel que soit le jour, le demandeur doit se rendre au commissariat d'Argenteuil, muni d'une ordonnance du jour et d'un justificatif d'identité.

Vous ne recevez pas le Sannois Mag ?

Vous connaissez quelqu'un qui ne reçoit pas Sannois Mag, ou vous le recevez vous-même de façon irrégulière ? Un numéro spécial a été mis en place par la société de distribution afin de répondre au mieux aux attentes des habitants : **06 68 88 15 16**. De même, une adresse courriel est mise à votre disposition par notre distribution : kephapub@free.fr. Vous pouvez également faire part de vos remarques au service communication de la ville au **01 39 98 20 04** ou adresser un courriel à presse@sannois.fr

MAIRIE

PERMANENCE DU MAIRE

Bernard JAMET, Maire de Sannois - vous reçoit, avec les adjoints, **les jeudis de 17 h à 19 h, sans rendez-vous** à l'Hôtel de Ville.

CONSEIL MUNICIPAL

Pas de Conseil municipal en février

Prochain Conseil municipal le jeudi 17 mars 2016 à 21 h - Hôtel de Ville - Salle du Conseil Municipal - Le compte-rendu intégral figure sur : www.ville-sannois.fr

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LE PARISIS

Siège de la Communauté d'agglomération Le Parisis - 271, chaussée Jules César - 95250 BEAUCHAMP
Tél. : 01 30 26 39 41. www.agglo-leparisis.fr

CONTACT

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE (CPAM)

Accueil sur rendez-vous chaque semaine les mardis et jeudis de 9 h à 12 h.
Au 3646 (prix d'un appel local).

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

Accueil CAF : 2 place de la Pergola à Cergy. Du lundi au vendredi de 9 h à 16 h.
Renseignement : 0820 25 95 10.

RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

Centre d'Information et de Coordination de l'Action Sociale (C.I.C.A.S.).
Contact : 0 820 20 07 01.

SERVICES ADMINISTRATIFS

Aide aux démarches administratives
Permanences au Centre d'Action Sociale 26-28, avenue Damiette.
Sur rendez-vous uniquement de 14 h à 17 h 30 : 01 39 98 35 00.

Modification des horaires d'ouverture au public des services du Trésor Public de Sannois

À compter du 1^{er} mars 2015, les modalités de réception du public sont modifiées : les services seront fermés au public les mercredis et jeudis après-midi. Cette fermeture au public concernera l'ensemble des services.

ASSOCIATIONS

Le statut, la composition du conseil d'administration et tout changement (adresse, conseil d'administration...) doit être signalé au service Vie associative : 01 39 98 21 01.

COMMERCES

Si vous reprenez un commerce existant ou si vous vous installez à Sannois, faites-le nous savoir.

Contact Service Economie : 01 39 98 20 25.



www.facebook.com/sannois



twitter.com/VilledoSannois



www.flickr.com/photos/sannois/



www.youtube.com/user/SannoisTV

